

tion, afin que le Bureau puisse nommer immédiatement un comité chargé de faire amender l'acte d'Incorporation dans la prochaine session de la Législature Provinciale.

FAIT ET PASSÉ à l'Archevêché de Québec, le trentième jour du mois d'Août mil huit cent soixante-onze.

(Signé.)

† E. A. ARCHEVEQUE DE QUEBEC,

Président S. E. S. M.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,

Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis la dernière assemblée du Bureau, tenue le 30 Août 1870.

Traitements alloués à MM.

B. Desrochers.....	£45	0	0
G. Tremblay.....	45	0	0
C. Pouliot.....	40	0	0
E. Quertier.....	20	0	0
P. Clément.....	45	0	0
J. Naud.....	30	0	0
C. Tardif.....	50	0	0
O. Grenier.....	50	0	0
A. Charest.....	36	0	0
N. J. Olscamps.....	45	0	0
Oct. Lépine.....	11	5	0
W. Dunn.....	40	0	0
J. McDonald, V. G.....	45	0	0
P. H. Marchand.....	45	0	0
Jos. Aubry.....	45	0	0
J. B. Leclerc.....	35	0	0
H. Alexandre pour 1869.....	10	0	0
Nap. Caron.....	6	0	0
Ths. Aubert de Gaspé.....	45	0	0
P. S. Dagnault.....	33	15	0
J. P. Plamondon.....	35	15	0
L. Provancher.....	22	10	0
Jos. Catellier.....	11	5	0
V. Gaudet.....	11	5	0
Jos. Girard.....	16	17	6
M. Dowling.....	15	0	0
Payé pour impressions, papeteries, postages et commissionnaire, etc.....	18	16	4
			£851 13 10

Le tout certifié conforme en substance au pluimatif et aux comptes de M. le Trésorier.

Ce 30 août 1871.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,

Secrétaire S. E. S. M.